

« L'aliénation parentale », un phénomène de société à apprivoiser

Une formation de deux journées avec Olivier Limet

du vécu ...

Cela commence souvent par des brouilles ... Irritation, colère, frustration, agacement, Des paroles, des attitudes, des gestes dénigrants vis-à-vis de l'autre parent, par forcément de manière consciente et délibérée, et que l'enfant perçoit.

Et parfois cela s'accroît et dégénère – et peut aboutir à une situation où un enfant en vient à dénigrer en son propre nom l'un de ses parents, de manière démesurée par rapport aux faits dont il est question.

Au point, dans certains cas, que l'enfant rejette totalement l'un de ses parents, et que la rupture du lien devienne effective.

On parle alors de dénigrement injustifié de l'enfant, et plus fréquemment d'aliénation parentale.

Un potentiel enfer pour le parent « victime », des possibles conséquences pour l'enfant, et bien souvent un sentiment d'impuissance des intervenants professionnels ...

« Je ne l'appelle plus 'Papa' depuis qu'il nous a abandonnés Maman et moi, et qu'il est parti avec sa P...

« On est parfois impuissants. Et le temps joue en faveur du parent qui impose, par la force ou la manipulation. »

« Moi, je veux bien qu'il aille chez sa mère ! C'est lui qui ne veut pas. Il a 10 ans, il est quand même assez grand pour décider ! »

« Nous, on n'aime pas quand ton père n'est pas gentil avec Maman. Hein ma chérie ? »

« Ils veulent me mettre en prison parce que je vous aime »

... à la prise de recul

Le concept d'aliénation parentale fait depuis 20 ans l'objet de débats parfois passionnels et virulents. Sans remettre en cause l'existence du dénigrement ou de ses effets dévastateurs tant pour le parent que pour l'enfant, notons que les termes *aliénation* ou *aliénant* pointent l'attention sur l'individu, ou la relation interpersonnelle. Dépassant une compréhension centrée sur les parents et l'enfant et sur les relations entre eux, le formateur montrera en quoi ce processus de dénigrement « injustifié par les faits »* s'ancre dans un terreau sociohistorique et législatif qui lui est propice. Loin de vouloir déresponsabiliser les individus, ce regard sur la problématique a pour finalité de se donner des points d'appui pour poser des choix et des actes plus conscients lorsqu'il est question d'intervenir auprès d'enfants ou de familles en situation conflictuelle.

**Une formation qui conjugue notions théoriques,
prise de recul, humour, exemples concrets,
exercices pratiques, et réflexion collective.**

VOIR PROGRAMME AU VERSO

* On ne parle pas ici de situations de rupture du lien consécutif à des maltraitances ou manquements graves et avérés de la part du parent rejeté. On reviendra sur cette distinction durant la formation. Distinction parfois difficile et délicate ...

A qui s'adresse cette formation

Cette formation de deux jours s'adresse à tous les professionnels qui souhaitent avoir plus d'éclairages et d'outils d'intervention pour faire face à une situation où un enfant semble rejeter « injustement » un parent, dans un contexte de conflit parental. A titre d'exemples : directeurs d'écoles ou d'institutions, instituteurs, professeurs, éducateurs, intervenants de l'Aide à la jeunesse, psychologues, médiateurs, assistants sociaux, avocats, intervenants d'espaces rencontres, ...

Au programme de ces deux journées

Compréhension et prise de recul

- Présentation illustrée et interactive de la problématique du dénigrement injustifié d'un parent par l'enfant et de ses conséquences sur les relations familiales
- Déconstruction sociohistorique et « humoristique » de la problématique
- Trois regards complémentaires sur la problématique

Mises en pratique

- Sur la base des éclairages théoriques et sociohistoriques, comment baliser l'intervention dans le cadre de séparations parentales conflictuelles?
- Comment aborder la question du dénigrement d'un parent par un enfant sans qu'aucun fait ne semble le justifier :
 - a) en amont d'un risque de rupture du lien parent – enfant?
 - b) En cours de processus de rupture du lien parent – enfant?
 - c) en aval, lorsque la rupture du lien parent – enfant est effective?
- Mises en pratique et jeux de rôles à partir de ce qui précède.

VOIR PRESENTATION AU RECTO



Olivier Limet donne des conférences et formations en Belgique, France, Luxembourg, Suisse, Québec, s'adressant aux professionnels de la famille, et traitant de ses mutations, de ses souffrances, de l'évolution de la place de l'enfant, etc. Il mène également des consultations, séminaires et conférences s'adressant à des parents qui vivent diverses formes de transitions familiales. Il est l'**auteur de PARENTS SEPARES : CONTRAINTS A L'ACCORD ?**, Liège, Edi.pro, 2009, ainsi que de divers articles publiés en Belgique et au Québec (voir www.limet.be, « publications »). Il est également membre d'une équipe pluridisciplinaire en psychiatrie, et enseignant dans le cadre d'un master européen, et d'une spécialisation en psychopathologie.